

FICHE INFORMATION

Injectons Acide Hyaluronique

Qu'est-ce que la molécule d'acide hyaluronique ?

L'acide hyaluronique, découvert en 1934, est utilisé depuis 1997 pour le comblement des rides et pour améliorer l'aspect cutané en général. L'AH est un composant naturel de la peau dont il assure l'hydratation, l'élasticité et la cohésion. Au cours du vieillissement physiologique sa quantité diminue.

C'est un produit d'origine synthétique (et non animale), biocompatible, biodégradable. Les chaînes d'AH sont plus ou moins liées entre elles (réticulation) permettant d'obtenir différentes qualités de produit.

Quelles sont les indications aux injections ?

En fonction de l'indication, on utilisera un AH plus ou moins réticulé ou concentré permettant une correction allant de la simple hydratation cutanée au traitement des rides plus ou moins marquées, jusqu'à la restructuration des volumes.

- Les injections profondes permettent de restaurer un volume perdu, de redessiner les traits et contours du visage (ovale, vallée des larmes, cernes, tempes...) : L'AH agit alors en soutenant les tissus cutanés ;
- Les injections dans le derme moyen ou superficiel permettent de combler les rides plus ou moins marquées comme les sillons nasogéniens, les plis d'amertume, les rides des joues, ou de restaurer ou augmenter les reliefs (lèvres, pommettes...) ;
- Les injections dans le derme superficiel : elles permettent de réhydrater la peau de façon plus globale et de prévenir le vieillissement.

Quelles sont les techniques d'injections ?

L'injection est soit rétro-traçante et se fait selon une technique d'éventail dans différentes directions, soit points par points.

Deux moyens d'injections sont désormais à disposition :

- L'aiguille ;
- La micro-canule.

L'avantage essentiel des micro-canules est de pouvoir traiter toute une zone à partir d'un seul point d'entrée. Le geste est quasiment indolore, limite l'apparition d'hématomes et réduit notablement la période d'éviction sociale.

L'injection à l'aiguille permet un travail plus superficiel pour le traitement des fines ridules, mais augmente le risque d'ecchymoses.

Quelles sont les contre-indications absolues ou relatives ?

- Un terrain allergique : contre-indication lors de poussées sévères (asthme, eczéma) ;
- Les patients (es) atteints de maladie auto-immunes (lupus érythémateux, spondylarthrite ankylosante, collagénoses, dermatomyosite...) seront en général exclu(e)s ;
- En cas de doute, après analyse du dossier, des tests d'allergie à l'AH doivent être pratiqués 6 semaines avant l'injection ;

- L'injection d'AH ne doit jamais être faite sur un site injecté au préalable par un produit de comblement non résorbable en raison du risque important d'apparition de granulomes ;
- Les patients atteints de sarcoïdose, ou de maladie granulomateuse ;
- Les patient(e)s ayant reçu un traitement par Interféron seront avertis du risque de réactions granulomateuses sarcoïdiques possibles même avec des produits de comblement dégradables ;
- La grossesse et l'allaitement sont des contre-indications temporaires aux injections d'AH.

A l'issue de cet interrogatoire et de l'échange avec le médecin, un devis avec un plan de traitement sera établi et remis au patient(e).

Conduite à tenir dans les jours précédant l'injection :

- Eviter toute absorption d'aspirine, d'anti-inflammatoires non stéroïdiens et de vitamine C, pendant les 3 jours précédents ;
- En cas de poussée d'herpès nasolabial fréquent, le signaler au médecin.

Précautions le jour de l'injection :

Si, le jour de l'injection, survient un processus inflammatoire (éruption, vésicule, pustule, urticaire...), elle sera reportée jusqu'à guérison.

Pour plus de confort, on peut proposer une anesthésie locale par crème, voire une anesthésie locorégionale par injection d'un anesthésique local. Néanmoins, l'adjonction de produit anesthésiant dans les produits de comblement et l'utilisation des micro-canules rend l'injection quasi-indolore. Il est à noter que plusieurs séances peuvent être nécessaires jusqu'à l'obtention de l'effet souhaité.

Ainsi, le praticien pourra proposer un plan de traitement adapté à chaque patient(e). Un délai minimum de 15 jours devra être respecté entre deux séances.

Précautions à prendre après les injections :

- Eviter la prise d'alcool, et d'anti-inflammatoires dans les heures suivant les injections ;
- Rester « au calme » pendant les 3 heures qui suivent les injections, c'est à dire éviter toutes les raisons de mobiliser son visage ;
- Sauna, exposition solaire, « sport violent », soins dentaires, nettoyage de peau sont à proscrire pendant trois jours ;
- Le maquillage peut être repris dès le lendemain.

Quels sont les effets secondaires ?

Une réaction immédiate à type d'érythème peut survenir. Elle est minime et disparaît au bout de quelques heures, voire de quelques jours. Des hématomes peuvent apparaître et persister jusqu'à une semaine selon les patients, ils seront masqués par le maquillage. Des applications de poches glacées peuvent les minimiser.

Un œdème peut apparaître, plus fréquents au niveau des lèvres, et peut durer jusqu'à trois jours après l'injection.

Des indurations ou nodules peuvent apparaître au point d'injection.

De très rares cas ont été décrits de nécrose dans la région glabellaire (entre les sourcils), du nez, de formation d'abcès, de granulomes et d'hypersensibilité. Tout effet secondaire inattendu ou persistant doit être signalé au praticien dans les meilleurs délais.

Dans certains cas d'effets indésirables, votre médecin pourra vous proposer un traitement par hyaluronidase, permettant une dégradation et une élimination rapide de l'acide hyaluronique injecté.

Il est conseillé d'effectuer une visite de contrôle dans les 15 à 20 jours après la première injection, pour juger de la nécessité d'un traitement complémentaire.

Selon les zones, la nature de peau, le stade du vieillissement, le mode de vie (stress, alcool, tabac, soleil...) et le produit injecté, la durée d'une injection peut varier de 6 à 18 mois. Lors de chaque injection, une fiche de traçabilité du produit sera remise au patient(e).

Médecin traitant :

Docteur Caroline POUGET